

Turning point

LA NEWSLETTER D'ETHOS POUR LA GOUVERNANCE ET LA DURABILITÉ



L'EDITO : Le climat ne se négocie pas, les actionnaires de BP sonnent le rappel

C'est un brillant rappel qu'a constitué l'assemblée générale (AG) 2026 de BP. A l'heure du backlash anti-ESG et des attaques répétées à l'encontre de la durabilité, les investisseurs de la major pétrolière britannique ont rappelé aux membres des conseils d'administration qu'ils ne pouvaient pas bafouer les droits élémentaires de leurs actionnaires ni revenir sur des engagements pris, et validés, quelques années auparavant. Ils ont montré au monde politico-financier que peu importe le contexte actuel et le pouvoir en place à la Maison-Blanche, les enjeux climatiques restaient bel et bien au cœur de leurs préoccupations. Difficile de leur donner tort alors que l'Inde connaît [une nouvelle canicule](#) et que le thermomètre dépasse parfois les 45°C.

Echaudés par la décision du conseil d'administration de ne pas inscrire à l'ordre du jour de cette AG une résolution pourtant valablement déposée par Follow This et une coalition d'investisseurs internationaux (dont la Fondation Ethos et certains de ses membres), les

actionnaires de BP ont souhaité envoyer un message fort au conseil d'administration et à son nouveau président Albert Manifold, arrivé en octobre 2025 à la suite de la démission de son prédécesseur. Un message qui a pris la forme d'une [triple victoire](#) pour le climat et les droits des actionnaires.

Tout d'abord, une majorité (53%) a voté contre un point à l'ordre du jour qui visait à annuler purement et simplement deux résolutions climatiques pourtant approuvées aux AG de 2015 et 2019 avec le soutien du conseil d'administration de l'époque. Ces deux résolutions exigeaient notamment de BP qu'elle publie davantage d'informations concernant sa stratégie climatique, jugées indispensables pour évaluer ses efforts en matière de transition énergétique. Cette opposition démontre l'attachement des actionnaires à la transparence climatique. On notera qu'une majorité des actionnaires (53%) s'est également opposée à une résolution visant à instaurer des AG uniquement virtuelles à l'avenir.

Ensuite, ils ont soutenu en nombre une résolution déposée par l'Australasian Center for Corporate Responsibility (ACCR) demandant à BP d'expliquer sa méthode pour évaluer le retour sur investissement de ses projets gaziers. Le taux de soutien (26%) constitue « un record » pour une résolution d'actionnaires à laquelle le management de BP s'opposait, s'est félicité l'ACCR dans [un communiqué](#).

Enfin, et c'est peut-être la cerise sur le gâteau, 18% des actionnaires ont voté contre l'élection du nouveau président du conseil d'administration, à qui ils reprochent d'avoir bafoué leurs droits. Plusieurs actionnaires de taille avaient annoncé leur opposition avant l'AG. Un tel score représente assurément un camouflet pour une première élection. Il démontre que le président fraîchement nommé concentre désormais toutes les critiques des investisseurs responsables, mécontents du virage stratégique emprunté par la major en début d'année.

Cette AG se posait comme un test de la détermination des actionnaires à se faire entendre. Le contrat est rempli. Ils ont envoyé un message que les membres du conseil d'administration ne peuvent ignorer. Les investisseurs institutionnels à long terme, tels que les fonds de pension, intègrent le risque climatique dans leurs mandats. Ce n'est pas une question d'idéologie, c'est un devoir fiduciaire. Lorsque les entreprises réduisent leur transparence, ces investisseurs réagissent. Les conseils qui comprennent cela construiront la confiance avec le temps. Les autres continueront à se battre contre leurs propres actionnaires, AG après AG.

LE POINT SUR L'ACTU

L'actualité de ce mois d'avril a été avant tout politique et réglementaire.

Le 2 avril, le Conseil fédéral a présenté son projet de [modification de la loi fédérale](#) sur la gestion durable des entreprises, contre-projet indirect à l'initiative pour des multinationales responsables et transposition en droit suisse des modifications apportées aux directives européennes CSRD et CSDDD dans le cadre du paquet Omnibus. Ce projet de loi contient des aspects positifs (mise en place d'un régime de responsabilité pour les dommages causés à l'étranger en cas de violation des devoirs de diligence, obligation de soumettre le rapport de

durabilité à un auditeur externe) mais également avec des retours en arrière négatifs (réduction drastique du nombre d'entreprises concernées, renonciation à l'obligation de mettre en œuvre des plans climatiques).

Le comité d'initiative a d'ores et déjà fait part de ses inquiétudes, dénonçant des « lacunes problématiques » qui permettent à certains cas graves « d'échapper à la réglementation » et a adressé [une lettre ouverte](#) au Conseil fédéral. Ethos participera à la procédure de consultation qui prendra fin le 9 juillet 2026.

Le 16 avril, c'est une alliance de représentants du secteur financier, de la politique et de la société civile qui a annoncé le dépôt à la Chancellerie fédérale de plus de 145'000 signatures en faveur de l'initiative populaire « [Pour une place financière suisse durable et tournée vers l'avenir](#) ». Lancée en novembre 2024, cette initiative s'adresse aux acteurs de la place financière (banques, assurances, fonds de pensions) et demande que des règles contraignantes s'appliquent aux activités financières conduites à l'étranger présentant des risques climatiques et environnementaux.

Le 22 avril, le Conseil fédéral a publié son message très attendu sur [la réglementation des banques](#) systémiques et leurs niveaux de fonds propres. Ce projet reprend intégralement un pilier central de la réforme soumise à consultation fin 2025 qu'Ethos avait [soutenu publiquement](#), à savoir l'obligation pour les banques d'importance systémique de couvrir entièrement au moyen de fonds propres de base durs la valeur comptable des participations détenues dans des filiales étrangères.

Du côté des grandes compagnies pétrolières, Shell, qui, contrairement à BP, a accepté d'inscrire la résolution déposée par Follow This et une coalition d'actionnaires (dont la Fondation Ethos) à l'ordre du jour de son AG du 19 mai, est confrontée à [une nouvelle action en justice](#) de l'association Friends of the Earth Netherlands (Milieudéfensie). Celle-ci, s'appuyant sur une précédente décision de justice, exige que l'entreprise cesse de mettre en production de nouveaux gisements de pétrole et de gaz et réduise progressivement ses émissions de gaz à effet de serre (GES) entre 2030 et 2050.

Dans le même secteur, ExxonMobil fait face au mécontentement suscité par son nouveau programme de vote, qui permet aux actionnaires de suivre les recommandations du conseil d'administration d'un simple clic. Le contrôleur financier de New York, qui gère notamment les fonds de pension publics de la ville, a déposé une résolution d'actionnaires ([article payant](#)) à l'AG du 27 mai demandant au conseil de veiller à ce que ce programme offre plusieurs options de vote et ne favorise pas de manière excessive les seules recommandations du conseil. Affaire à suivre.

Plus largement, [une étude](#) révèle, sans surprise vu le contexte actuel, que le nombre de résolutions d'actionnaires liées à des enjeux ESG a chuté de 47% cette année aux Etats-Unis par rapport à 2025. On en dénombre ainsi 184, dont 39 liées au changement climatique. Selon l'ONG As You Sow, cette situation résulte à la fois de la nouvelle politique de la SEC (qui permet désormais aux entreprises de rejeter des résolutions sans son aval) mais également du fait que les entreprises et leurs actionnaires préfèrent désormais discuter en privé de questions susceptibles de s'attirer les foudres de l'administration.

Conséquence directe de ce changement de politique, les actionnaires qui ne parviennent pas à faire inscrire une résolution à l'ordre du jour se tournent désormais vers les tribunaux. C'est ce que confirme [une note](#) du Harvard Law School Forum on Corporate Governance. Alors que les procédures juridiques liées à des propositions d'actionnaires étaient « rarissimes » auparavant, on en dénombre déjà six depuis le début de l'année, dont cinq ont abouti à un règlement à l'amiable – les entreprises acceptant d'inclure les propositions dans leurs procurations (« proxy statement »).

GOOD NEWS

Les résultats des votes à l'AG de BP ne sont pas la seule bonne nouvelle de ce mois d'avril. Ainsi, l'Office fédéral de l'environnement [a rapporté](#) que la Suisse avait réduit ses émissions de GES de 27.3% entre 1990 et 2024, un résultat encourageant même si l'on reste encore loin des objectifs fixés par la loi sur le climat, qui visent une réduction de 50 % d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050. Ces émissions se sont élevées à 40.1 millions de tonnes d'équivalents CO2 en 2024, soit environ 0.5 million de moins qu'en 2023.

Par ailleurs, la Science Based Targets initiative (SBTi) [a annoncé](#) que le nombre d'entreprises s'étant fixé des objectifs de réduction de leurs émissions de GES compatibles avec un scénario d'un réchauffement climatique limité à 1.5°C ou 2.0°C au maximum d'ici 2050 avait franchi la barre symbolique des 10'000 au premier trimestre 2026. Ce chiffre s'établissait à 9764 à la fin de l'année 2025, soit une hausse de 40% par rapport à 2024.

Dans le même esprit, [une nouvelle étude](#) de BSI montre que la durabilité demeure un enjeu clé pour les entreprises. Réalisée auprès de 7000 dirigeants d'entreprises issus des pays du G7, elle révèle que 83 % d'entre eux se déclarent engagés à atteindre le Net Zero d'ici l'échéance fixée par leur pays, et 69 % déclarent avoir augmenté leur niveau d'action en la matière au cours des 12 derniers mois. Seuls 14 % ont mis en pause leurs objectifs et 13 % les ont abandonnés.

Enfin, on peut se réjouir qu'une cinquantaine de pays, dont la Suisse, se soient retrouvés en Colombie (Santa Marta) du 24 au 29 avril pour [la première Conférence sur la transition hors des énergies fossiles](#). Conçue en marge des processus lents et peu concluants des COP, cette réunion se tenait sans les Etats les moins enclins à jouer le jeu de la transition énergétique (Etats-Unis, Chine, Russie, Arabie Saoudite) et sans les nombreux lobbyistes du secteur des énergies fossiles qui encombraient les couloirs des COP ces dernières années.



LE POINT SUR LA SAISON DES AG

Alors que la saison des AG continue de battre son plein, les succès se succèdent pour Ethos et les investisseurs soucieux de bonne gouvernance. Outre l'AG de BP, on notera que le président du conseil d'administration d'Amrize, Jan Jenisch, qui exerce également le rôle de CEO de l'entreprise, n'a été réélu qu'avec **79.5% des voix**. Conformément à ses lignes directrices de vote, Ethos avait recommandé de voter contre sa réélection au nom du principe de séparation des pouvoirs.

LE POINT SUR L'ENGAGEMENT

Un groupe d'investisseurs, coordonné par Shareholders for Change et comprenant Ethos et les membres de l'EEP International, a lancé une nouvelle campagne de dialogue sur la responsabilité fiscale, visant 12 entreprises européennes particulièrement exposées à ce sujet. L'objectif : renforcer leur gouvernance fiscale, améliorer leur transparence et démontrer l'adéquation de leurs pratiques avec la création de valeur à long terme et les nouvelles attentes réglementaires.

Pour rappel, l'OCDE estime que le transfert des bénéfices coûte aux gouvernements entre 100 et 240 milliards de dollars de recettes fiscales par an. Ces recettes fiscales manquantes sont autant de ressources publiques qui, sans cela, permettraient de financer les infrastructures, les soins de santé et l'éducation dont dépendent les économies et les rendements des investissements à long terme.

Les transferts de bénéfices représentent un risque financier et systémique croissant pour les investisseurs institutionnels : détenteurs diversifiés à long terme, ils subissent directement les effets de l'évasion fiscale qui érode les recettes publiques dont dépendent leurs portefeuilles. Au niveau des entreprises, le risque est tout aussi réel :

Les actionnaires de SIG Group se sont opposés au vote consultatif sur le rapport de rémunération, premier rapport d'une entreprise cotée en Suisse à ne pas obtenir la majorité des voix cette année. Conformément à la pratique habituelle, la société devrait revoir son système de rémunération d'ici l'an prochain pour répondre au mécontentement des actionnaires.

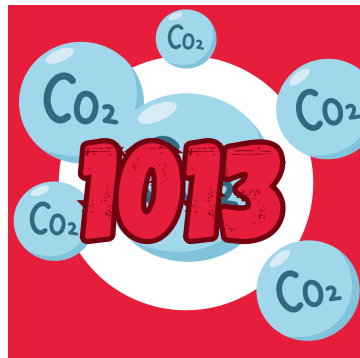
Pour éviter un sort similaire, le conseil d'administration de Leonteq a préféré **retirer à la dernière minute**, juste avant le début de son AG, la proposition de décharge des membres du conseil d'administration et de la direction pour les exercices 2024 et 2025. Dans son analyse, Ethos regrettait que l'entreprise, confrontée à plusieurs scandales ces dernières années, ait demandé la décharge pour deux années distinctes sous un seul et même vote, les dirigeants concernés n'étant pas forcément les mêmes pour les deux exercices. Ethos avait recommandé de voter contre.

Enfin, le président de Fundamenta Real Estate, réélu de justesse avec 51% des voix lors de l'AG 2026 notamment en raison de l'opposition d'Ethos, **a annoncé** qu'il ne se représenterait pas l'année prochaine. Ethos avait recommandé de voter contre sa

l'impôt minimum mondial de 15 % de l'OCDE, en vigueur dans plus de 55 juridictions, limite la pratique consistant à acheminer les bénéfices vers des pays à faible fiscalité. Les entreprises concernées font désormais face à des coûts fiscaux plus élevés et à des révisions à la baisse potentielles de leurs bénéfices, affectant le cours de leurs actions. Des études confirment par ailleurs que des pratiques fiscales transparentes réduisent les coûts d'emprunt, faisant ainsi d'un comportement fiscal responsable un moteur de valeur à long terme, et non une simple obligation de conformité.

Sur le plan réglementaire, la directive européenne 2021/2101 impose désormais aux entreprises dépassant 750 millions d'euros de chiffre d'affaires et opérant dans l'UE de publier leurs données fiscales pays par pays au sein des pays de l'UE et des pays appartenant à la liste noire de l'OCDE. Dès la saison des AG 2026, la première vague de ces rapports permettra aux investisseurs d'évaluer pour la première fois si la répartition des bénéfices correspond à l'empreinte économique réelle de l'entreprise.

réélection en raison d'un mandat de 18 ans, soit au-delà de la limite de 16 ans prévue dans ses lignes directrices de vote. Cette limite vise à garantir un renouvellement périodique suffisant du conseil d'administration. L'entreprise a assuré que le plan de succession était déjà en cours.



LE CHIFFRE DU MOIS

Voilà le vrai coût social en dollars (en termes de dommages) d'une tonne de CO₂ selon [une récente étude](#) publiée dans la revue Nature. Soit cinq à dix fois plus que les prix utilisés actuellement par les gouvernements. Selon les auteurs issus de l'Université de Stanford, une tonne de CO₂ émise en 1990 avait causé 184 dollars en dommages cumulés en 2020 et causera 1840 dollars supplémentaires d'ici 2100, soit un facteur 10.

LE POINT SUR L'ACTU D'ETHOS

Le mois d'avril est historiquement l'un des plus denses pour les activités de la Fondation, notamment en raison de la saison des AG qui bat son plein. Cette année 2026 ne fait pas exception. Début avril, Ethos s'est inquiété publiquement des niveaux de rémunérations à nouveau largement excessifs dans le secteur bancaire suisse. 14.9 millions de francs pour le CEO d'UBS, 9.6 millions pour celui d'EFG International et même 23.1 millions pour le nouveau CEO de Julius Baer si l'on tient compte des 14.8 millions de francs reçus pour compenser la rémunération « perdue » lors de son départ de Goldman Sachs. [Une prise de position](#) largement reprise dans les médias suisses et étrangers.

Mi-avril, soit dix jours avant l'AG, et constatant que BP ne reviendrait pas sur sa décision de ne pas inscrire la résolution d'actionnaires à l'ordre du jour, Ethos a également [appelé publiquement](#) à voter contre l'élection du nouveau président du conseil d'administration et contre la résolution visant à permettre à l'entreprise de renier ses engagements climatiques antérieurs. Avec le succès que l'on sait. Enfin, fin avril Ethos [a pris position](#) pour soutenir des réformes indispensables dans la gouvernance de Swatch Group, conformément à ses demandes répétées au conseil d'administration ces dernières années.

Entre temps, Vincent Kaufmann, directeur d'Ethos, est intervenu physiquement le 15 avril à l'AG d'UBS à Bâle. Dans [son discours](#), il a formulé trois attentes envers le conseil d'administration : rehausser l'ambition de la stratégie de durabilité, revoir le système de rémunération et renforcer les fonds propres de la banque. Le lendemain, il a [pris la parole](#) à l'AG de Nestlé, appelant le nouveau président et le nouveau directeur à rétablir la crédibilité de la gouvernance de l'entreprise et à clarifier les responsabilités liées aux nombreux scandales qui ont éclaboussé Nestlé ces dernières années.

Par ailleurs, Ethos organise [un webinaire gratuit](#) le jeudi 11 juin de 11h30 à 12h30, consacré à la présentation de son nouveau programme de formation en finance durable. Au programme :

- Tour d'horizon des enjeux ESG en 2026 : ce qui a changé et ce que ça implique pour votre caisse de pension
- Devoir fiduciaire & réglementation suisse : où en sommes-nous ?
- Le nouveau programme de formation d'Ethos : 5 modules de base + 1 module avancé sur le reporting ESG (ASIP)
- De l'information à l'action: comment devenir un acteur du changement dans votre organisation

REVUE DE PRESSE

- [La pression monte sur la famille Hayek chez Swatch](#) (Watson, 29.04.26)
- [Ethos fordert von Swatch Group Governance-Reformen](#) (FuW, 29.04.26)
- [Les \(très\) sensibles enjeux ESG au menu des Assemblées Générales 2026](#)

(RSE DATANEWS, 01.04.26)

- [Nestlé Shareholders Hit Out at Chairman, CEO Over Turmoil](#) (Bloomberg, 16.04.26)
- [La Fondation Ethos dénonce des salaires record dans les banques suisses: interview de Vincent Kaufmann](#) (RTS Forum, 07.04.26)
- [Ethos s'inquiète de la gestion des risques dans le secteur bancaire après les rémunérations octroyées aux patrons](#) (Le Temps, 07.04.26)
- [Ethos kritisiert hohe Vergütungen bei börsenkotierten Banken](#) (cash.ch, 07.04.26)

Inscription à la newsletter

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 250 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère.

La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. La société propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs de ses membres

